

LE SITE ACTIVEFINANCIAL.TRADE

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : **Danger !**

Tag: [Enquête](#)



Le site a été créé le 02/05/2023. Il est inscrit sur la liste noire du site [abe-infoservice.fr](#) depuis le 06/09/2023. Il est proposé de faire du trading. Il s'agit une fois de plus d'un site frauduleux. La récupération des fonds versés est impossible.

Le site internet

Il a été créé le 02/05/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/activefinancial.trade>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Il est utilisé comme "porte d'entrée" un nom de domaine [immediategranimator.com](#). Il a été créé le 24/03/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/immediategranimator.com>

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 06 61 37 38 30

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/685391>

Le numéro 07 60 20 33 47

Le numéro 34 63 35 19 072

Le numéro 44 74 35 64 85 13

Le numéro 44 75 55 98 29 11

Le numéro 44 75 86 38 52 59

Le numéro 44 78 98 92 35 56

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Guillaume ORTIZ
- Mme Madeleine MULLINS
- Camille LORENT
- M. Eric SIMON

Il est également utilisé l'adresse mail sofiarodriguezfa1988@gmail.com

Les produits

Il est proposé de faire des opérations de trading. La récupération des fonds est impossible. Nous publions une alerte à ce sujet :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/688801>

Les règlements

Le site utilise :

Une société dénommée GREENLAKE avec un paiement à Dubaï

Elle est aussi utilisé par les sites frauduleux finmarketshub. Nous publions l'enquête en ligne :

<https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-finmarketshub-net-finmarketshub-com/>

Divers

Il est à noter que le site nationalcybersecurity.center certifie le 28/09/2023 que le site est clean. Le nom de domaine a été créé le 20/07/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/nationalcybersecurity.center>

La recovery room (arnaque sur l'arnaque)

Les victimes sont contactés par un dénommé Peter STEVENSON qui aurait récupéré les fonds. Bien évidemment, il y a des taxes à payer !!!

Il est utilisé :

Le nom de domaine gs-company.info a été créé le 26/07/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/gs-company.info>

Nos recherches ont permis d'établir qu'il ne faisait pas que des recovery room ! Il arnaque aussi les consommateurs avec des opérations de trading. Une enquête est mise en ligne consultable avec le lien ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/epargne/le-site-gs-company-info/>

Une alerte a été publiée :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/718447>

Les informations juridiques

Le site est sur la liste noire de la FCA (autorité de contrôle anglaise) depuis le 10/08/2023 :

<https://www.fca.org.uk/news/warnings/activefinancialtrade-clone-fca-authorized-firm>

Le site activefinancial.trade est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 06/09/2023.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Il est bien sur absent des listes blanches de l'AMF

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-blanches>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle. Il est demandé une participation aux frais de l'action de 50 € soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous

dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à

<https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

